

VILLE DE MAUBOURGUET

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 15 mai 2014

Etaient présents: Jean NADAL, Marie BAUDOIN, Yves MENJOULOU, Catherine MARIENVAL, Pierre MANHES, Sylvie DUBERTRAND, Sylvain DOUSSAU, Sonia DELACROIX, Philippe ESTANGOY, Nathalie DE BRITO, Benjamin DORIAN, Mireille SEIMANDI, Pierre RENON, Isabelle CARCHAN, Jean Louis LASSALLE, Cathy LE NOAC'H, Christian POUBLAN, Isabelle CLERCQ, Damien LARROUQUE
Secrétaire de séance : Jean Louis LASSALLE

Le procès verbal de la séance du 8 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

Décisions - DE_2014_040
Commission fêtes et animations - DE_2014_041
Désignation représentants - DE_2014_042
Décision modificative 1 - DE_2014_043
Décision modificative 1 budget SEA - DE_2014_044
Affectation des résultats 2013 commune_ modificatif - DE_2014_045
Indemnité du Trésorier - DE_2014_047
Régularisations foncière - impasse av. Auch - DE_2014_048
Annulation servitude - DE_2014_049
Marché de maîtrise d'œuvre - avenant - DE_2014_050
Recrutement agents contractuels - DE_2014_051
Recrutement agent remplaçant - DE_2014_052
Convention emploi avenir - DE_2014_053
Règlement du marché - DE_2014_054

Décisions - DE_2014_040

Le Conseil Municipal prend acte des décisions dans les domaines prévus par l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales
Adoptée à l'unanimité.

Commission fêtes et animations - DE_2014_041

Le Conseil Municipal modifie la composition de la commission culture, fêtes et animations comme suit : Marie BAUDOIN, Pierre MANHES, Sylvie DUBERTRAND, Sonia DELACROIX, Nathalie DE BRITO, Mireille SEIMANDI, Jean Louis LASSALLE, Isabelle CLERCQ, Damien LARROUQUE et Joël DIEZ
Adoptée à l'unanimité.

Désignation représentants - DE_2014_042

Le Conseil Municipal désigne les délégués au sein des organismes extérieurs figurant dans le tableau ci-joint.

Adoptée à l'unanimité.

Organismes extérieurs	Représentants au Conseil d'administration
Centre de loisirs 10 (au lieu de 9)	1. Mme Sylvie DUBERTRAND 2. Mme Sonia DELACROIX 3. Mme Nathalie DE BRITO 4. Mme Mireille SEIMANDI 5. Monsieur Jean Louis LASSALLE 6. Mme Isabelle CLERCQ 7. M. Mme Marie BAUDOIN 8. M. Pierre MANHES 9. M. Christian POUBLAN 10. Mme Cathy LE NOAC'H
Syndicat interdépartemental des commerçants de marchés des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques	Mme Sonia DELACROIX

Décision modificative 1 - DE_2014_043

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1-2014 du Budget Commune.

Article	Opération	Objet	Montant BP	Modification	Montant BP après modification
Section d'investissement - dépenses					
2313	309	Complexe sportif	95 943	30 000	125 943
2313	312	Place Libération	636 484	-30 000	606 484
2031	250	Voirie	0	8 400	8 400
2315	250	Voirie	62 400	-8 400	54 000

Adoptée à l'unanimité.

Décision modificative 1 budget SEA - DE_2014_044

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1-2014 du Budget service eau –assainissement.

Adoptée à l'unanimité

Article	Opération	Objet	Montant BP	Modification	Montant BP après modification
Section d'investissement - dépenses					
2315	18	Assainissement 4ème	0	1000	1000
				- 1000	
2315	19	Assainissement 5ème	1 742 205		1 741 205

Affectation des résultats 2013 commune_ modificatif - DE_2014_045

Le Conseil Municipal approuve l'affectation des résultats du budget de la commune modifiée (délibération du 20 mars 2014 suite à une erreur matérielle).

Adoptée à l'unanimité

Indemnité du Trésorier - DE_2014_047

Le Conseil Municipal accorde l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an à M. le trésorier pour des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'art 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

Adoptée à l'unanimité.

Régularisations foncières - impasse av. Auch - DE_2014_048

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles AI 210 et AI 216 (propriété ERRO) de l'impasse – avenue d'Auch - voie privée ouverte à la circulation publique par cession gratuite.

Adoptée à l'unanimité.

Annulation servitude - DE_2014_049

Le Conseil Municipal modifie le cahier des charges du lotissement Dubarry afin d'annuler d'un commun accord avec les propriétaires de la parcelle cadastrée AM75 (Hôtel de France) toutes les servitudes créées et susvisée suivant acte de Me Martin du 27 août 2003.

Adoptée à l'unanimité.

Marché de maîtrise d'oeuvre avenant - DE_2014_050

Le Conseil Municipal approuve l'avenant relatif au marché de maîtrise d'œuvre « rénovation de la place de la Libération et de la rue Maréchal Joffre ». Monsieur le Maire propose d'intégrer, par avenant, le bureau d'étude QUARTIERS LUMIERES dans l'équipe de Maîtrise d'œuvre. Le nouveau montant total des honoraires n'est pas modifié soit 66 700€ HT, seule la répartition des honoraires entre les 3 cotraitants est modifiée.

Adoptée à l'unanimité.

Recrutement agents contractuels - DE_2014_051

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité et des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité.

Adoptée à l'unanimité.

Recrutement agent remplaçant - DE_2014_052

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Adoptée à l'unanimité.

Convention emploi avenir - DE_2014_053

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent technique dans le cadre du dispositif «emploi d'avenir», d'une durée initiale de 12 mois renouvelable, de 24 heures par semaine annualisé

Adoptée à l'unanimité.

Règlement du marché - DE_2014_054

Le Conseil Municipal approuve la mise à jour du règlement du marché hebdomadaire.

Adoptée à l'unanimité.